

# L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

## UNE RESSOURCE-CLÉ À PROMOUVOIR

### DANS LES ASSOCIATIONS AU BÉNÉFICE

### DES ENFANTS ET DES JEUNES

Synthèse  
du rapport  
de la CNAPE



MAI 2018

L'engagement militant des associations impliquant bénévoles et salariés constitue une véritable ressource sociétale qui doit être valorisée, et dont l'incontestable utilité sociale doit être reconnue.

C'est pourquoi la commission Vie associative de la CNAPE a mené, dès fin 2016, des réflexions et un partage d'expériences entre ses membres concernant la promotion et le développement du bénévolat.

Dans la lignée de ses travaux prospectifs sur le bien-être de l'enfance et de la jeunesse dans dix ans, et de son projet stratégique 2016-2021, la CNAPE souhaite ainsi accompagner ses associations adhérentes dans leurs réflexions et actions de promotion de l'engagement bénévole, afin de :

- développer une politique de mobilisation de bénévoles, d'intégration et de formation adéquates ;
- valoriser et développer le bénévolat d'action, le sécuriser et favoriser l'épanouissement des personnes impliquées dans les associations.

  
**55%**  
des  
responsables  
associatifs se  
disent  
préoccupés  
par la situation  
du bénévolat  


## POURQUOI PROMOUVOIR LE BÉNÉVOLAT AU SEIN DES ASSOCIATIONS ?

Dans son rapport, la CNAPE soutient la promotion du bénévolat au sein des associations.

L'engagement bénévole est un des piliers du modèle associatif et un facteur majeur de mobilisation citoyenne. Il est donc essentiel de développer une réflexion sur le bénévolat au sein des associations sociales et médico-sociales œuvrant en faveur de l'enfance et de la jeunesse, puisqu'une certaine forme de bénévolat s'épuise au sein des associations employeuses.

L'engagement bénévole constitue une plus-value majeure de l'accompagnement des enfants et des jeunes effectué par les associations du secteur social et médico-social. Contrairement à d'autres formes d'organisation, y compris relevant de l'économie sociale et solidaire, sa forme juridique garantit un engagement totalement désintéressé au service du projet. La présence de bénévoles pour l'accompagnement des enfants et des jeunes, en complémentarité de salariés, représente aussi un facteur d'enrichissement du projet et des modalités d'accompagnement des personnes. L'engagement associatif est au fondement d'une participation citoyenne directe dans la définition des politiques sociales et des actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Enfin, à l'heure où les citoyens recherchent majoritairement à être utiles à la société et à s'impliquer pour les autres, il est indispensable de souligner la source d'enrichissement et de développement personnels que représente le bénévolat pour ceux qui s'y investissent.

# DES LEVIERS POUR ACTIVER LE BÉNÉVOLAT À DESTINATION DES ASSOCIATIONS ET DES POUVOIRS PUBLICS

Dans son rapport, la CNAPE émet un certain nombre de recommandations concernant les caractéristiques d'un bénévolat attractif, les formes de bénévolat à promouvoir, et les leviers à activer pour développer le bénévolat au sein des associations.

RECOMMANDATIONS

## LES FORMES DIVERSIFIÉES DE BÉNÉVOLAT À PROMOUVOIR

### Un bénévolat de gouvernance en prise directe avec les missions de l'association

- Diversifier les modalités de recrutement des administrateurs.
- Renforcer le lien entre les bénévoles de gouvernance et l'action et les missions de l'association.
- Renforcer le lien entre les bénévoles de gouvernance et les salariés ainsi que les personnes accompagnées.

### Un bénévolat d'action ou d'intervention directe pour enrichir l'accompagnement des enfants et des jeunes

- Diversifier les formes concrètes de ce bénévolat et les adapter aux modalités d'engagement d'aujourd'hui.
- S'assurer qu'il respecte les places et les responsabilités de chacun, en complémentarité et en coopération avec les professionnels salariés.

## LES LEVIERS TRANSVERSAUX À ACTIVER POUR DÉVELOPPER LE BÉNÉVOLAT

### Institutionnaliser le bénévolat et garantir un parcours du bénévole

- Définir la contribution et le niveau d'engagement que l'association propose aux bénévoles.
- Organiser le "recrutement", l'accueil et l'intégration des nouveaux bénévoles au sein de l'association.
- Accompagner et soutenir l'action des bénévoles tout au long de leur parcours dans l'association.

### Développer l'attractivité et l'accessibilité du bénévolat auprès de la société civile (notamment des jeunes) et des personnes accompagnées ou leurs proches

Valoriser le bénévolat pour faire reconnaître sa plus-value par les pouvoirs publics et les financeurs, s'investir dans les démarches d'évaluation d'impact social

La CNAPE adresse également des préconisations à l'égard des pouvoirs publics.

RECOMMANDATIONS

### Reconnaître la valeur ajoutée de la vie associative et du bénévolat

Soutenir les démarches d'évaluation et de valorisation de l'utilité sociale de l'activité associative et bénévole

Rendre lisible et visible le financement de la vie associative et l'apport du bénévolat aux actions menées par l'association

Faire en sorte que les OPCA puissent financer la formation de l'ensemble des bénévoles, qu'ils soient impliqués dans la gouvernance et/ou dans l'accompagnement quotidien des enfants et des jeunes ; et dédier les financements publics nécessaires à la formation des bénévoles

Former les cadres territoriaux à un management prenant en compte la dynamique de territoire et au développement social

Soutenir des projets de recherche permettant de mieux évaluer l'apport du bénévolat et des associations, auprès des bénéficiaires de l'action, des citoyens et des territoires